

Appui technique international

Lettre d'information n° 7, février 2017



SOMMAIRE

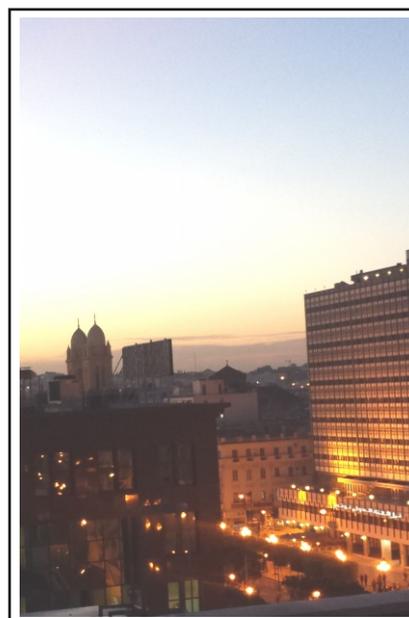
Éditorial	1
Dossier spécial Jumelage avec Statistiques Tunisie	
- Séminaire de lancement du jumelage avec Statistiques Tunisie	2
- Le jumelage avec Statistiques Tunisie a démarré	3
- Interview de M. Pierre Muller, chef des volets Comptabilité nationale et Statistiques régionales du jumelage	4
- Interview de M. Hedi Saidi, directeur général de Statistiques Tunisie	8
L'engagement de l'Insee dans le Programme statistique panafricain	10
Interview de Mme Claire Plateau, représentante de la France au sein du groupe d'experts de l'ONU sur les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable	11
Coopération de l'Insee en Europe de l'Est : un appui financier de l'AELE depuis 2015	13
Atelier de rédaction scientifique pour Afristat et les écoles de statistique africaines	14
Actions de coopération réalisées par l'Insee et les services statistiques ministériels français partenaires au cours du 1 ^{er} semestre 2016	15

Éditorial

Ce nouveau numéro de la lettre d'information Appui technique international de l'Insee consacre un dossier spécial au jumelage en cours avec Statistiques Tunisie : cinq articles, dont une interview de M. Hedi Saidi, directeur général de l'INS tunisien, composent ce dossier.

L'Insee, en tant que membre d'un consortium mené par Expertise France, s'est aussi engagé dans un vaste programme de coopération au bénéfice de l'Union africaine : le Programme statistique panafricain. Un article décrit notre implication particulière, dans ce projet, sur le thème de la comptabilité nationale et de l'outil Eretes d'élaboration des comptes nationaux.

Mme Claire Plateau, représentante de la France au sein du groupe d'experts de l'ONU sur les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable, est quant à elle interviewée sur le travail qu'elle réalise dans ce cadre.



Vue nocturne de l'avenue Habib-Bourguiba, artère principale de la ville de Tunis

L'article suivant évoque l'appui financier que l'Association européenne de libre-échange (AELE) apporte à l'Insee depuis 2015 pour des visites d'études de statisticiens d'Europe de l'Est, issus de pays partenaires de la politique de voisinage de l'Union européenne.

Le dernier article décrit un atelier de rédaction scientifique, animé mi-2016 à Bamako (Mali) par deux chercheuses françaises, à l'attention des experts d'Afristat et des enseignants des écoles de statistiques africaines.

Cette lettre d'information se termine par un descriptif de l'ensemble des actions de coopération internationale réalisées par l'Insee et les services statistiques ministériels français partenaires au cours du premier semestre 2016.

Bonne lecture !

Séminaire de lancement du jumelage avec Statistiques Tunisie

Depuis début 2016 et pour une période de deux ans, Statistiques Tunisie bénéficie d'un programme de jumelage sur financement européen¹. L'Insee a remporté ce programme, mené en collaboration avec l'Istat (Italie) et avec la participation de Statistics Lithuania. Ce projet dont l'objectif est la modernisation de l'appareil statistique tunisien s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui à l'accord d'association et à la transition (P3AT) entre la Tunisie et l'Union européenne.

Le 4 octobre 2016, a eu lieu à Tunis le séminaire de lancement de ce projet.

La cérémonie d'ouverture était présidée par le représentant du ministre du Développement, de l'investissement et de la coopération internationale de Tunisie, en présence de l'ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie et du président du conseil d'administration d'Expertise France, l'agence d'expertise technique internationale de la France.

Les interventions ont permis de rappeler l'importance des statistiques publiques dans la nouvelle démocratie tunisienne et de présenter les enjeux du projet aux différents acteurs de la vie économique et politique de ce pays. Ces enjeux sont au nombre de trois : renforcer la gouvernance du système statistique, améliorer la production statistique et assurer une meilleure communication et diffusion des données.

M. Hedi Saidi, directeur général de Statistiques Tunisie, a ensuite fait une présentation du projet de jumelage.



Séminaire de lancement du jumelage avec Statistiques Tunisie. De gauche à droite : M. Jean-Luc TAVERNIER, directeur général de l'Insee ; M. Hedi SAIDI, directeur général de Statistiques Tunisie ; M. Abdel-Rahmen EL LAHGA, représentant des syndicats tunisiens et professeur adjoint en économie à l'Université de Tunis

Enfin, une table ronde clôturait ce séminaire sur le thème : « Vers une meilleure gouvernance du système statistique tunisien ».

Ont participé à cette table ronde, outre M. Saidi, M. Ridha Lahouel, président du Conseil national de la statistique tunisien, M. Abdel-Rahmen El Lahga, professeur adjoint en économie à l'Université de Tunis représentant le principal syndicat tunisien, l'UGTT (Union générale du travail tunisien), M. Giorgio Alleva, président d'Istat, l'institut statistique italien, et M. Jean-Luc Tavernier, directeur général de l'Insee.

Lors de cette table ronde, M. Tavernier a présenté le système statistique français et a rappelé les éléments indispensables au bon fonctionnement du système français : coordination entre les services statistiques, dialogue avec les utilisateurs et indépendance de la statistique publique.

Si l'on en juge pas le nombre de participants et par la qualité des échanges, ce séminaire a été un succès.

► Georges BOURDALLÉ

1. Voir aussi la lettre d'information Appui technique international n° 5 datée de décembre 2015 (p. 6 et 7).

Le jumelage avec Statistiques Tunisie a démarré

Le jumelage entre l'Insee et Statistiques Tunisie a officiellement démarré en janvier 2016.

Ce projet d'une durée de deux ans est principalement mené en partenariat avec Istat, l'INS italien, avec une participation de Statistics Lithuania.

Ce jumelage, dont l'objet principal est la modernisation de l'appareil statistique tunisien, se décline en 19 activités, regroupées en 5 volets :

- A - Cadre législatif et institutionnel du système statistique
- B - Modernisation de Statistiques Tunisie
- C - Révision du système de comptabilité nationale
- D - Développement des statistiques régionales
- E - Politique de diffusion et de communication

En pratique, les activités ont commencé en mars 2016 par des missions à Tunis des différents chefs de volets, puis des responsables d'activités. Ces missions avaient pour but de dresser un état des lieux et de proposer une feuille de route pour les deux ans à venir.

Le projet prévoit au total 675 jours d'expertise et mobilisera une cinquantaine d'expert des trois instituts européens, mais aussi des retraités de l'Insee et quelques représentants de services statistiques ministériels français¹.

Les cadres de l'INS tunisien sont bien sûr fortement impliqués eux aussi dans ce projet : d'une part, l'avancement des travaux de chaque activité est suivi par l'un d'entre eux ; d'autre part, ils doivent contribuer activement à la construction des améliorations apportées au dispositif existant.



Comité de pilotage du jumelage avec Statistiques Tunisie

De la réponse à l'appel d'offres à la mise en œuvre du projet

Le jumelage européen est un outil très formel, qui laisse une marge de manœuvre limitée aux INS répondant à ce type d'appels d'offres. Le contenu de l'offre finale doit en effet répondre (y compris pour les livrables) à toutes les actions précisées dans l'appel d'offres initial.

Toutefois, cette contrainte peut être surmontée lors de la mise en œuvre du programme : au fur et à mesure de l'avancement du projet, les partenaires peuvent par exemple identifier les activités qui nécessiteront moins de temps qu'anticipé, soit parce qu'elles ont été menées à bien en un temps minime, soit parce que leur champ a été réduit.

Inversement, il est possible que d'autres activités soient identifiées comme nécessitant plus de temps de prévu. Un comité de pilotage, qui se réunit tous les trimestres, permet alors de mesurer l'avancement des travaux et d'entériner des modifications éventuelles.

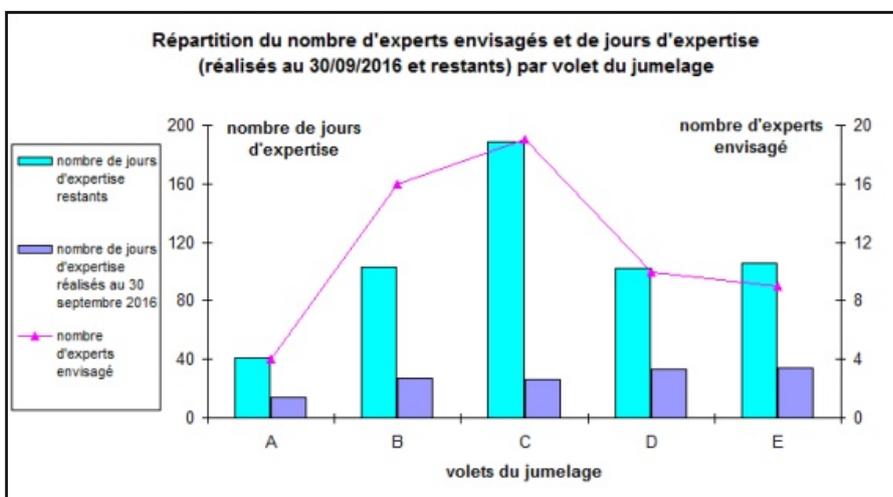
La mise en œuvre du projet passe principalement par des missions d'appui technique en Tunisie, mais aussi par des actions en continu par les partenaires tunisiens.

Le projet prévoit également huit visites d'étude au sein des INS partenaires.

Un premier bilan après huit mois d'activité

À la fin septembre 2016, 23 missions ont été réalisées dans la plupart des activités définies, pour un volume de 136 jours, soit 20 % du nombre de jours programmés (graphique 1). Deux visites d'étude ont également été réalisées, en France et en Italie. Par ailleurs, 19 missions et 100 jours d'expertise sont prévus d'ici la fin de l'année 2016, ce qui porterait le taux de réalisation à 36 %.

Graphique 1 [Source : données du jumelage avec Statistiques Tunisie]



1. Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, et direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Renforcement des liens avec nos partenaires

Les relations avec Statistiques Tunisie sont anciennes et durables. La mise en œuvre de ce jumelage permet à l'Insee de renforcer ce partenariat. Le jumelage permet aussi de travailler avec les deux INS européens, Istat en tant que partenaire junior et Statistics Lithuania (graphique 2) en tant que contributeur.

La collaboration avec les collègues d'Istat s'appuie tantôt sur une complémentarité des expertises, tantôt sur des interventions conjointes, ce qui permet une relative souplesse dans la mobilisation des experts. La collaboration avec Statistics Li-

thuania est limitée à une seule activité (la certification ISO) sur un nombre de jours réduit (20 jours de mission à Tunis et une visite de cadres tunisiens à Vilnius). Dans plusieurs activités, les experts de différents instituts interviennent conjointement, ce qui donne à Statistiques Tunisie différents angles de vue sur un sujet donné et permet aussi d'échanger entre INS européens.

Succès et difficultés

Il est encore un peu tôt pour présager du succès des différentes activités. Toutefois, plusieurs d'entre elles semblent d'ores et déjà sur la bonne voie, parmi lesquelles on peut citer en particulier : le calcul du PIB ré-

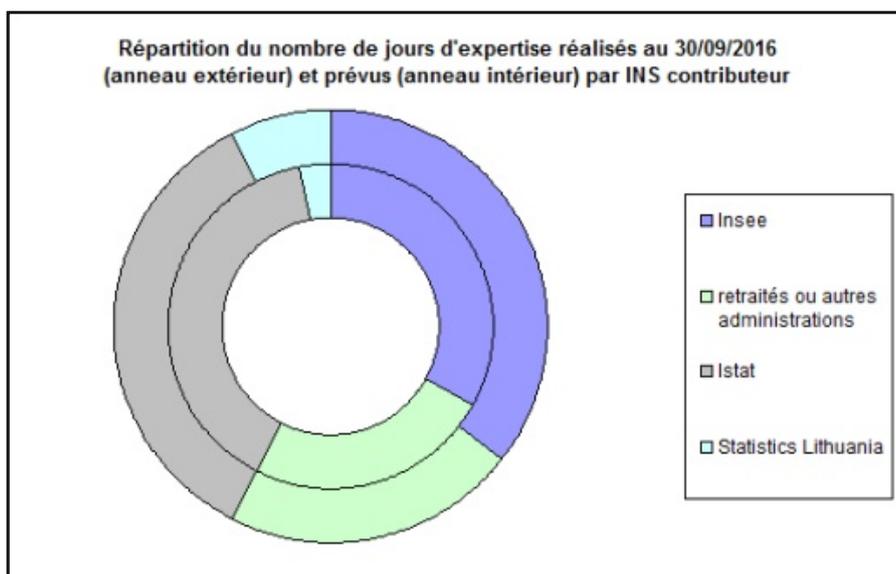
gional, animé par un expert de l'Insee ; l'utilisation de la norme d'échange de données SDMX, animée par des experts d'Istat.

Les difficultés tiennent pour beaucoup au fait que le jumelage a une durée limitée à deux ans (avec possibilité d'extension de 3 mois). Certaines activités, comme le passage au Système de comptabilité nationale (SCN) 2008, nécessitent la disponibilité d'informations qui ne sont pas encore produites. Elles ne peuvent donc aboutir dans les deux ans alloués au jumelage.

Par ailleurs, des missions se déroulent chaque semaine, auxquelles plusieurs cadres de l'INS tunisien participent. Compte tenu des effectifs de la direction centrale, mener de front leurs activités habituelles et celles liées au jumelage constitue un défi pour les cadres de Statistiques Tunisie.

► Dominique FRANCOZ

Graphique 2 [Source : données du jumelage avec Statistiques Tunisie]



Interview de M. Pierre Muller, chef des volets Comptabilité nationale et Statistiques régionales du jumelage avec la Tunisie

Pierre Muller¹ participe au jumelage en cours entre l'Insee et Statistiques Tunisie en tant que chef de deux volets conséquents, l'un (volet C) consacré à la révision du système des comptes nationaux et l'autre (volet D) au développement des statistiques régionales.



De gauche à droite, représentants de Statistiques Tunisie : M. Kamel ABDELLAOUI, directeur de la diffusion ; M. Mohsen HAJJEJ, chef de service ; M. Mustapha BOUZAYANE, directeur central de la comptabilité nationale ; Mme Samira OUADDAY, directrice centrale des statistiques régionales ; M. Hedi SAIDI, directeur général ; Mme Mouna ZGOULLI, homologue côté tunisien du conseiller résident du jumelage et directrice centrale de la diffusion, de l'informatique et de la coordination ; représentants des INS français et italiens : M. Pierre MULLER, chef des volets Comptabilité nationale et Statistiques régionales du jumelage, INSEE ; Mme Sara DEMOFONTI, cheffe du département des statistiques sociales et environnementales, ISTAT ; M. Francesco RIZZO, chef du projet architecture d'entreprise, ISTAT ; M. Jean-Pierre CLING, conseiller résident du jumelage, INSEE ; M. Giovanni BARBIERI, directeur des statistiques d'entreprises, ISTAT

Quelles sont les attentes pour ces deux volets et quels en sont les éléments clés ?

Pour le volet C, qui concerne le système de comptabilité nationale de la Tunisie, les attentes sont à la fois diverses et ambitieuses.

Il s'agit en premier lieu de procéder au changement de base des comptes nationaux, l'année de base actuelle étant ancienne puisqu'elle remonte à 1997.

Outre une actualisation importante des niveaux, y compris en matière de partage « volume-prix », et une

adoption des nomenclatures d'activités et de produits de 2009, cette opération doit permettre de prendre en compte les informations issues d'un large spectre de sources statistiques nouvelles ou renouvelées, aussi bien pour les entreprises que pour les ménages, les administrations publiques, les relations avec l'extérieur...

Ce changement de base sera l'occasion d'en introduire d'autres dans la comptabilité nationale tunisienne, tels que ceux induits par la nouvelle norme internationale de comptabilité nationale (SCN 2008), ou encore les comptes de patrimoine financier

pour tous les secteurs institutionnels.

Un autre aspect important porte sur le secteur dit informel, dont l'évaluation par la comptabilité nationale fera l'objet d'une investigation approfondie. La mesure qui en découlera devra constituer une référence pour l'ensemble des utilisateurs.

Le volet C concerne également les comptes trimestriels de la Tunisie, avec l'ambition d'introduire une optique « demande » en sus de l'optique « production » actuellement mise en œuvre.

1. Pierre Muller est ancien chef de l'Inspection générale de l'Insee. Il a été directeur régional en Pays de la Loire et Lorraine. Il a aussi été chef de la division Concepts de la comptabilité nationale de l'Institut.

La dimension régionale est aussi présente dans le volet C, avec l'objectif de mettre en place des évaluations régulières du produit intérieur brut (PIB) au niveau des districts (grandes régions) de la République tunisienne.

Enfin, il est prévu de développer les statistiques et les comptes dans les domaines environnementaux les plus stratégiques pour la Tunisie, cet objectif s'inscrivant dans une ambition plus large, celle de mettre en œuvre des comptes satellites au sein de la comptabilité nationale tunisienne.

Le volet D concerne les directions régionales de l'INS tunisien et le dispositif des statistiques régionales. Un premier objectif est d'appuyer Statistiques Tunisie dans son ambition de mettre en place une nouvelle organisation de ses directions régionales, aussi bien sur le plan fonctionnel que territorial. Cette ambition implique un renforcement très conséquent de la formation des personnels des directions régionales, l'aide apportée à l'INS tunisien en la matière constituant un deuxième objectif pour le volet D.

Un troisième objectif est de donner un coup d'accélérateur décisif pour l'approfondissement du dispositif des statistiques régionales et locales, qui cristallise une très forte attente en Tunisie. Les domaines à couvrir sont très divers : démographie, emploi et chômage, conditions de vie, pauvreté et précarité, infrastructures, économie... Cet approfondissement passera par une coopération accrue avec l'ensemble des organismes producteurs de statistiques, en particulier des ministères, et par un développement de l'utilisation, à des fins statistiques, des sources administratives.

Quelles activités ont été menées jusqu'à maintenant et quels sont les premiers résultats ?

S'agissant du volet C, les changements induits par la nouvelle norme internationale de comptabilité

tion nationale (SCN2008) sur les comptes nationaux tunisiens ont été précisés. Six changements principaux ont ainsi été identifiés, qui concernent en particulier les traitements des flux liés à la sous-traitance internationale, aux dépenses militaires, à la recherche et développement et aux comptes de la Banque centrale de Tunisie.

Somme toute, les changements en cause sont assez circonscrits, et cela pour deux raisons liées entre elles : les révisions introduites par le SCN 2008 sont loin d'avoir l'ampleur de celles entraînées par la version précédente (SCN 1993), ces dernières ayant été prises en compte par la comptabilité nationale tunisienne dès la mise en place de la base actuelle (base 1997).

Par ailleurs, au vu notamment des sources statistiques pouvant être mobilisées pour le changement de base, le choix s'est porté sur une série comprenant deux années de base (2015 et 2016) plutôt que sur une seule. Les travaux d'évaluation ont démarré, mais l'année 2017 sera décisive pour mener à bien l'opération de changement de base.

Des réflexions approfondies sur le secteur informel ont été engagées, portant sur la définition de ce secteur à retenir par la comptabilité nationale tunisienne et sur les modifications à apporter aux sources statistiques. Il s'agit autrement dit d'aboutir à la mesure la plus pertinente possible du secteur informel et de définir les méthodes d'extrapolation à mettre en œuvre afin de corriger, dans la mesure du possible, les résultats issus des enquêtes dans lesquels ce secteur n'apparaît pas suffisamment.

Les enquêtes Emploi sont appelées à jouer un rôle décisif au sein de ce dispositif, ce qui constituera une innovation importante pour le processus de confection des comptes nationaux.

Autre aspect à noter pour le volet C, à savoir l'avancée rapide des

travaux de régionalisation du PIB. Ainsi, en 2017, Statistiques Tunisie devrait disposer d'évaluations du PIB pour l'année 2013 au niveau de chaque grande région de la République tunisienne, avec en outre une déclinaison des valeurs ajoutées en une vingtaine de secteurs d'activité.

S'agissant des directions régionales (DR) de l'INS tunisien (volet D), une « organisation cible » a été définie en accord avec la partie tunisienne. Elle comprend en premier lieu une dimension territoriale, en prévoyant que chaque gouvernorat² – et non plus chaque grande région comme actuellement – serait doté à l'avenir d'une DR de plein droit. En second lieu, les missions imparties aux DR seraient fortement élargies, avec une fonction de diffusion et communication des informations produites par Statistiques Tunisie, en sus des missions de collecte et de gestion des ressources, notamment (mais pas seulement) à destination des instances décisionnelles des gouvernorats.

Toutefois, avant d'être généralisée, l'organisation-cible fait l'objet d'une expérimentation dans un certain nombre de bureaux locaux de l'INS tunisien. Lancée début octobre, elle doit durer une année et la décision de généralisation ne sera prise qu'à l'issue d'une évaluation rigoureuse des enseignements que l'on peut en tirer. S'agissant du système de statistiques régionales et locales, un plan d'actions vient d'être établi, en s'appuyant sur le dispositif statistique assez riche dont dispose Statistiques Tunisie : recensement de la population et de l'habitat, enquête Emploi, enquête Budget-consommation, répertoire des établissements...

L'objectif est triple, à savoir élargir la gamme des informations localisées produites par l'INS tunisien, à terme par l'ensemble du système statistique public, accroître la visibilité de ces informations et renforcer le rôle de coordination technique de l'INS.

2. Les gouvernorats tunisiens, au nombre de 24, sont des collectivités territoriales à la tête desquelles on trouve des gouverneurs, nommés par le président de la République sur proposition du ministre de l'Intérieur. Le gouvernorat de Tunis (situé au nord-est du pays et qui englobe la capitale) est à la fois le plus peuplé (1,1 million d'habitants) et le plus petit (288 km²) ; à l'opposé, le moins peuplé est le gouvernorat de Tozeur (150 000 habitants, ouest du pays) et le plus grand, le gouvernorat de Tataouine (39 000 km², sud du pays).

Qu'est-ce qui est prévu dans les mois qui viennent ?

D'ici la fin de l'année 2016, Statistiques Tunisie devra être en mesure de chiffrer la plus grande partie des impacts liés à la mise en œuvre de la nouvelle norme internationale de comptabilité nationale (SCN 2008). Le défi le plus important concerne le nouveau traitement de la sous-traitance internationale, qui appelle une coopération étroite avec le service des Douanes et la Banque centrale (qui publie notamment la balance des paiements).

Par ailleurs, le dispositif statistique à mettre en place pour permettre les progrès envisagés dans la prise en compte du secteur informel devra être défini, avec deux volets en particulier : quels aménagements faut-il apporter à l'enquête Emploi d'une part, quel dispositif d'enquêtes auprès des micro-entreprises faut-il prévoir en 2017 d'autre part ?

Le premier semestre 2017 sera décisif pour l'avancement des travaux d'évaluation de la nouvelle base (année 2015 dans un premier temps), s'agissant en particulier de l'établissement des comptes révisés des secteurs institutionnels à comptabilité complète : administrations publiques, sociétés financières et reste du monde. Cette période verra également le démarrage des travaux concernant les sociétés non financières et les ménages, de même que les comptes des biens et services, mais ceux-ci prendront une plus grande ampleur à partir du second semestre 2017.

Ce faisant, une partie très conséquente des évaluations afférentes à l'année de base 2015 devrait être menée à bien d'ici la fin de l'année 2017 mais, compte tenu de l'ampleur des travaux, ce n'est que mi-2018 que les comptes 2015 en nouvelle base devraient être totalement terminés. Ceux pour l'année 2016 le seront un an après, alors que les séries réropolées (jusqu'en 1997 au moins) sont prévues pour la fin 2018.

Les premiers mois de 2017 devront également être mis à profit pour faire avancer l'intégration d'une optique « demande » dans le processus de confection des comptes trimestriels tunisiens. Cela étant, compte tenu des moyens limités de l'INS tunisien et de l'insuffisance des sources statistiques, les objectifs risquent d'être revus quelque peu à la baisse par rapport à l'ambition initiale et, en tout état de cause, l'optique « production » restera déterminante pour les comptes trimestriels tunisiens.

Par ailleurs, une deuxième année de régionalisation du PIB et des valeurs ajoutées pourrait être adjointe à celle (portant sur 2013) ayant fait l'objet d'une première réalisation. Enfin, les réflexions quant aux axes d'approfondissement des statistiques et comptes de l'environnement devraient prendre leur véritable ampleur au cours de cette période.

S'agissant de l'organisation et des missions des directions régionales (volet D), les mois qui viennent seront surtout consacrés au suivi et à l'expertise du processus d'expérimentation de l'organisation-cible. Ce travail devra être conduit au niveau central de Statistiques Tunisie, mais aussi au niveau local, avec notamment des déplacements des experts en région. La phase d'évaluation de cette expérimentation, prévue à l'automne 2017, constituera ensuite une étape déterminante pour une généralisation de l'organisation-cible à compter de 2018.

Enfin, le premier semestre 2017 comprendra plusieurs échéances importantes pour le déploiement du plan d'actions relatif au développement du système de statistiques régionales et locales, et cela pour les trois objectifs mentionnés précédemment : élargissement de la gamme des informations, notamment pour les domaines démographie, emploi-chômage et précarité-pauvreté ; amélioration de la visibilité de ces informations ; et

renforcement du rôle de coordination de l'INS tunisien, avec en particulier les évolutions prévues au niveau de la publication annuelle Gouvernorats en chiffres.

Qu'est ce qui vous a motivé pour participer à ce jumelage ?

Deux motivations pour l'essentiel. En premier lieu, mon goût pour la coopération internationale, que j'ai largement pratiquée tout au long de ma carrière professionnelle, en particulier dans le domaine de la comptabilité nationale, et que j'ai toujours considérée comme une activité à la fois très intéressante et très formatrice. J'irais même jusqu'à dire qu'elle est indispensable au métier de statisticien et de comptable national car elle permet d'appréhender en profondeur d'autres expériences et contextes professionnels.

En second lieu, mon souhait de renouveler une coopération ancienne et qui m'avait beaucoup apporté. J'ai en effet largement contribué, de 1984 à 1990, à la coopération bilatérale entre l'Insee et Statistiques Tunisie pour mettre en place la première version de la comptabilité nationale tunisienne. Cette coopération, sous la houlette d'André Vanoli, a été très fructueuse pour les deux parties, tant sur le plan professionnel qu'humain. Elle m'a également permis de mieux connaître un pays extrêmement attachant et qui mérite, plus encore qu'à cette époque, qu'on lui accorde le plus grand appui possible !

► *Propos recueillis par Dominique FRANCOZ*

Interview de M. Hedi Saidi, directeur général de Statistiques Tunisie

Comment se passe le jumelage en cours, quel bilan en faites-vous un an après son démarrage et peut-on déjà observer des changements au sein de Statistiques Tunisie ?

Avant de parler de l'état d'avancement du projet de jumelage « modernisation de l'appareil statistique Tunisien », qui a démarré en février 2016 pour une période de deux ans, je tiens tout d'abord à présenter tous mes remerciements à nos trois INS partenaires, en l'occurrence l'Insee, ISTAT (Italie) et Statistics Lithuania, pour tous les efforts déployés à ce jour.

Mes remerciements vont aussi à mes collègues de Statistiques Tunisie pour leur engagement et les efforts consentis jusque-là, malgré la lourdeur des tâches qui leurs sont confiées pour garantir la production statistique au sein de l'établissement.

M. Jean-Pierre Cling, conseiller résident du jumelage, et Mme Mouna Zgoulli, son homologue côté tunisien, ont également joué un rôle important pour faciliter la tâche des différents experts engagés dans le projet, que je tiens à remercier pour leur professionnalisme et la qualité de leur expertise.

En ce qui concerne l'état d'avancement du projet, le bilan est à mon sens très positif. Pratiquement toutes les activités prévues dans le cadre du projet ont démarré et sont pour la plupart bien avancées et en phase avec la planification attendue.

Le nombre très important de missions d'assistance technique réalisées en un an (44 au total, ce qui représente 234 jours-hommes) témoigne de l'importance du travail déjà accompli.

Plusieurs changements sont déjà à l'œuvre au sein de l'INS, en lien notamment avec le démarrage en octobre 2016 d'une expérimentation concernant sept directions régionales et qui intègre une nouvelle



M. Hedi SAIDI, directeur général de Statistiques Tunisie

architecture de fonctionnement et une nouvelle organisation territoriale.

Une autre évolution est d'ores-et-déjà perceptible, grâce à l'engagement des responsables des sites pilotes et la volonté collective de faire réussir le projet, notamment en matière de gestion des enquêtes sur le terrain, ce qui a entraîné une amélioration sensible des taux de réponses.

Concernant la comptabilité nationale, des avancées très sensibles ont été enregistrées dans la prise en compte des recommandations du SCN 2008, et surtout, dans les travaux liés au changement d'année de base et d'estimation de la part du secteur informel dans l'économie nationale.

Des résultats inattendus ont été obtenus dans le domaine de la formation, avec la mise en place d'un plan de formation en bonne et due forme et d'une formation de formateurs à la pédagogie.

Sans oublier la diffusion et les rela-

tions avec les utilisateurs, thèmes sur lesquels des réunions ont été organisées avec ces derniers afin de mieux connaître leurs attentes en matière de statistiques produites par l'INS ; une formation très intéressante sur les techniques d'échange de données a également été organisée.

Pour le volet institutionnel, une nouvelle loi statistique est en préparation, qui va notamment renforcer l'indépendance professionnelle des producteurs de données et assurer une bonne gouvernance du système statistique Tunisien.

Le jumelage a aussi démarré pour ce qui est du volet organisationnel de l'INS, avec l'exploration de nouvelles pistes d'organisation qui devraient aboutir, au cours de l'année 2018, à un organigramme axé sur la qualité et un fonctionnement amélioré des différentes structures, avec notamment la création de nouvelles fonctions telles que la formation et la méthodologie.

Quels sont les principaux résultats attendus de ce jumelage ?

Le but principal du projet est d'instaurer un système d'information statistique cohérent, performant et permanent, via essentiellement deux objectifs spécifiques. D'une part, la proposition d'un cadre législatif et institutionnel propice à une meilleure gouvernance en matière de statistique publique, qui jouerait pleinement et efficacement son rôle. D'autre part, la consolidation du rôle de l'INS comme acteur principal du système statistique national.

À l'issue du jumelage, les cinq résultats suivants devront avoir été atteints :

- un cadre législatif et institutionnel du système statistique tunisien révisé ;
- un programme de modernisation de Statistiques Tunisie établi et sa mise en œuvre entamée ;
- un système de comptabilité nationale tunisien révisé et en conformité avec le SCN2008 ;
- un plan d'action pour le développement des statistiques régionales défini, et sa mise en œuvre entamée ;
- une politique de diffusion et de communication de Statistiques Tunisie renforcée.

Compte tenu de ce qui a été réalisé à ce jour, nous serons capables d'achever une partie des activités avant la fin du jumelage en 2018, comme la loi statistique et la nouvelle organisation de l'INS, ou encore quelques activités relevant de la comptabilité nationale et de la formation.

Comment sont perçus les changements en cours ou attendus par les agents de l'INS et par vos partenaires extérieurs ?

Avec une grande satisfaction et beaucoup de responsabilité !

On peut d'ailleurs déjà observer la dynamique qu'a créée le projet au sein de l'INS et l'engagement des cadres à la réussite des différentes activités prévues.

De même, nos partenaires extérieurs sont impliqués dans différentes activités du projet, essentiellement la mise en place du nouveau système de comptabilité nationale et le développement des statistiques régionales, et ils sont conscients du rôle primordial que doit jouer l'INS en termes de coordination technique et de gestion de la qualité de la production statistique du système statistique national.

Au fur et à mesure que le jumelage avance, de nouveaux besoins apparaissent-ils ? Si oui, certains pourraient-ils être intégrés dans le jumelage ?

En effet, avec l'avancement du projet, on se rend compte que beaucoup d'activités sont interconnectées et que certaines d'entre elles, comme le développement des statistiques régionales, impliquent de nouveaux besoins ponctuels sur des thématiques non intégrées initialement au projet.

C'est notamment le cas de l'enquête Emploi et de la production d'un indice des prix à la consommation régional. Il y a aussi les nouveaux besoins en formation, formulés par les collègues au fur et à mesure que cette activité se développe, notamment en communication interne et externe et en management stratégique.

Avez-vous une idée de la manière dont se passera l'après jumelage, et voyez-vous déjà des actions qui pourraient être mises en place à l'issue de ce projet pour en pérenniser les acquis ?

Le jumelage est le début d'un processus de modernisation du système statistique tunisien.

Il permettra de mettre en place les

principaux piliers de cette modernisation, en conformité avec les normes et les standards internationaux.

Cela passe par l'élaboration d'un projet de loi statistique propice à une meilleure gouvernance en matière de statistique publique, qui jouerait pleinement et efficacement son rôle ; cela implique aussi la consolidation du rôle de l'INS comme acteur principal du système statistique national.

Je pense également à l'exercice mené jusque-là en comptabilité nationale, qui devra certainement continuer au-delà de la période du jumelage ; un programme précis devrait donc être planifié, pour garantir les conditions de réussite des différentes activités déjà engagées.

Les statistiques régionales, compte tenu de leur importance, constitueront un autre défi à relever pour les producteurs, qui devront entre autres en garantir la pérennité.

L'enquête Emploi est un autre axe à développer avec nos partenaires, notamment l'Insee, pour améliorer la qualité des données produites et renforcer l'ensemble du processus de cette enquête incontournable.

Je pense aussi à l'importance de la qualité et à la certification de l'INS, ainsi qu'au renforcement des capacités du personnel de l'INS dans une perspective de professionnalisation et de responsabilisation.

► *Propos recueillis par Dominique FRANCOZ*

L'engagement de l'Insee dans le Programme statistique panafricain

En mars 2015, l'Union européenne a lancé un vaste programme de coopération portant sur la période 2016-2019 au bénéfice de l'Union Africaine.

Cette instance continentale, qui regroupe la quasi totalité des pays africains (54 États membres à ce jour), est installée à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie.

Ce programme couvre différents domaines : gouvernance, recherche et éducation, communications, migrations, transports, infrastructure....

Dans sa dimension statistique, ce projet de coopération, appelé Programme statistique panafricain, vise à renforcer le système statistique africain et à établir des statistiques fiables et comparables afin de faciliter le suivi des progrès de la société et le processus d'intégration en Afrique.

Un consortium mené par Expertise France, l'agence française d'expertise technique internationale, a remporté l'appel d'offres de cette consultation.

Ce consortium est composé de GIZ-IS (l'agence fédérale allemande de coopération internationale), Oxford Policy Management (agence de coopération et bureau de conseil et d'études britannique), l'Insee et les INS suivants : Istat (Italie), Destatis (Allemagne) et Statistics Netherlands (Pays-Bas).

L'Insee est engagé dans quatre des huit composantes du projet, avec une implication particulière sur le thème des comptes nationaux et d'Eretes.

Cet outil d'aide à l'élaboration des comptes nationaux a été développé conjointement par l'Insee et Eurostat, sur la base de la méthodologie et de l'expérience de la comptabilité nationale française.

Destiné à des pays n'ayant pas leur propre système d'information de comptes nationaux, Eretes a été



Siège de l'Union Africaine à Addis Abeba

déployé depuis une vingtaine d'années en français, anglais et espagnol et il est actuellement utilisé dans plus de 25 instituts statistiques en Afrique, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient.

En Afrique subsaharienne francophone en particulier, Eretes a fait ses preuves et il est clairement identifié comme l'outil de référence d'aide à l'élaboration des comptes nationaux, au point qu'il est envisagé qu'il puisse être utilisé plus largement, notamment dans les INS anglophones qui – au delà de la différence linguistique qui est résolue par une version anglaise d'Eretes – ont une approche de la comptabilité nationale un peu différente.

La révision des fonctionnalités de l'outil Eretes constituera l'une des tâches à part entière du Programme statistique panafricain, dans une approche d'harmonisation et d'amélioration de la production des statistiques en Afrique.

L'occasion est ainsi donnée d'élargir les fonctionnalités de l'outil pour répondre aux besoins des futurs utilisateurs, de moderniser son architecture pour faciliter son évolution et sa maintenance et d'as-

surer plus librement sa diffusion, en l'adossant à un système de gestion de bases de données et un langage de programmation libres.

Cette composante du projet a été confiée à l'Insee et en particulier à l'équipe en charge de l'outil Eretes au sein de la division Appui technique international.

La première phase du projet consistera à réaliser des consultations : il s'agira, d'une part, de recenser les besoins des futurs utilisateurs et, d'autre part, d'enrichir et améliorer l'outil en s'appuyant sur l'expérience des utilisateurs actuels. Cette phase se concrétisera par des ateliers sur l'utilisation et l'amélioration de l'outil et une enquête lancée via un questionnaire en ligne.

Ce recensement de l'expression des besoins permettra de poser les bases de l'étude préalable et de la revue des spécifications de l'outil. L'étape ultérieure sera de trouver un financement pour réécrire Eretes à partir de ces spécifications.

► Jean-Samy AZIZ

Interview de Mme Claire Plateau, représentante de la France au sein du groupe d'experts de l'ONU sur les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable

Dans quel contexte le groupe d'experts de l'ONU sur les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable a-t-il été créé et comment fonctionne-t-il ?

Lors de sa quarante-sixième session en mars 2015, la Commission statistique des Nations unies a créé un groupe Inter institutions et d'experts sur les indicateurs pour suivre les objectifs de développement durable (ou ODD¹), l'IAEG-SDGs. Ce groupe est composé de 27 membres représentant de manière équilibrée les différentes régions du monde, auxquels s'ajoute le représentant du pays qui préside la Commission statistique, s'il n'est pas lui-même membre du groupe. Les agences internationales et régionales, les commissions régionales sont observateurs.



Réunion du groupe d'experts de l'ONU sur les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable à Bangkok (Thaïlande), octobre 2015

Le groupe invite également d'autres parties prenantes, telles que la société civile, les universités et le secteur privé, à assister à ses réunions et à fournir des contributions pendant les consultations. La moitié des membres du groupe est renouvelée tous les deux ans. Le groupe se réunit physiquement deux fois par an et travaille le reste du temps par échanges électroniques. Il est présidé par deux coprésidents (Philippines et Mexique). Le secrétariat du groupe est assuré par la division statistique de l'ONU. Le groupe rédige chaque année un rapport pour la Commission statistique et reçoit de cette dernière son programme de travail pour l'année.

L'IAEG-SDGs est chargé de présenter un projet de liste d'indicateurs pour le suivi au niveau mondial des ODD. Cette liste a été adoptée en mars 2016 par la Commission statistique comme point de départ.

Les travaux de l'IAEG-SDGs pour les quinze années à venir consisteront à organiser la mise en œuvre de ces indicateurs et à réviser leur liste. Il s'agira d'abord d'identifier et

de classer les indicateurs selon leur faisabilité².

Les agences responsables des indicateurs transmettent à l'IAEG-SDGs des métadonnées pour chacun des indicateurs, des propositions de plan de développement de ces indicateurs et un projet de classement des indicateurs en catégorie.

L'IAEG-SDGs examine ces propositions en prenant l'avis des instituts statistiques et des experts du domaine. Il reçoit également des contributions de nombreuses parties prenantes (ONG, société civile). Fort de tous ces éléments, le groupe propose alors des suites à donner à ces propositions. C'est ainsi qu'il a choisi les modalités de révision de la liste d'indicateurs : révision en 2020 et 2025, et ajustement en 2017. Par cette gouvernance, la définition et la mise en œuvre des indicateurs constituent bien un processus conduit par les pays (« country-led process »).

Quel est le rôle de la France dans ce groupe ?

La France contribue à la définition de la liste des indicateurs et à sa mise en œuvre. En tant que représentante de la France dans ce groupe, mon rôle consiste à contribuer au partage de l'information et à la concertation auprès des différentes parties prenantes en France, mais aussi auprès des pays européens et des instances internationales européennes comme l'Unecce et Eurostat.

À titre d'exemple, je fais un point régulier de l'avancement de ces travaux au sein du groupe chargé des indicateurs de développement durable à Eurostat. J'informe aussi les institutions statistiques françaises du rôle des agences responsables des indicateurs et de l'organisation des flux de données entre pays et agences. Par ailleurs, je suis membre du groupe de pilotage (Steering Group) mis en place par la Conférence des statisticiens européens et je contribue à la définition de la feuille de route pour la mise en œuvre des ODD pour l'Europe.

1. Sur le thème des ODD, voir la lettre d'information Appui technique international n° 6 (<https://www.insee.fr/fr/information/2116900>).

2. <http://unstats.un.org/unsd/statcom/47th-session/documents/>

Au sein de l'IAEG-SDGs, je donne le point de vue de la France et valide les propositions qui sont faites pour le choix des indicateurs et pour leur mise en œuvre (validation des métadonnées et des plans de développement des indicateurs).

Je suis aussi le porte-parole des États membres : demande de calendrier de collecte, précision sur les flux de données, contrôle qualité des données produites par les agences...

Pour chaque indicateur, je porte les positions du service responsable au sein du service statistique public (SSP), que j'ai informé au préalable des questions sous-jacentes, des points de vigilance et des positions éventuelles des autres membres du groupe, pour éclairer sa décision.

Plus généralement, je contribue à l'organisation des travaux de l'IAEG-SDGs : ordre du jour des réunions, processus de validation, mise en place de sous-groupes, synthèse de l'information, écriture du rapport à la Commission statistique.

Pour solliciter les avis des différentes parties prenantes, je dois d'abord faire une synthèse des nombreux documents transmis, les analyser, préparer les questions à examiner, voire proposer des réponses, transmettre ces éléments au bon interlocuteur et enfin, m'assurer de collecter la réponse en temps voulu (il n'y a pas de trêve estivale pour les travaux de l'IAEG-SDGs !).

Bien que le travail de l'IAEG-SDGs soit purement statistique, la concertation doit également s'élargir au ministère qui a contribué à l'élaboration de la cible.

Quel est le rôle du Service statistique public français dans ce groupe, et quelles conséquences cela a pour ses travaux ?

Le SSP français est fortement sollicité et ses contributions sont importantes puisque c'est lui qui élabore les positions à prendre, pour la France, sur toutes les questions statistiques posées à ce groupe.

En retour, les travaux et décisions du groupe auront un fort impact sur les travaux du SSP. Il devra fournir les indicateurs demandés, ce qui est un défi statistique, même pour les pays les plus avancés...

C'est dans ce contexte que la Mission coordination statistique de la direction de la Méthodologie et de la coordination statistique et internationale (DMCSI) de l'Insee a fait une première évaluation de la faisabilité de ces indicateurs.

Un tiers d'entre eux sont disponibles, voire deux tiers des indicateurs si l'on accepte des indicateurs approchants.

Ce taux pourrait atteindre 87% à court moyen terme (1 à 3 ans), les 13% restants semblant peu faisables. Le SOeS³, l'Insee et la Drees⁴ sont les plus grands fournisseurs d'indicateurs.

Ces indicateurs couvrent l'ensemble des champs traditionnellement couverts par le système statistique et même au-delà.

Il n'est pas surprenant que davantage de difficultés apparaissent pour couvrir certains domaines de la statistique encore peu explorés comme la gouvernance ou la confiance en la société.

Le Cnis⁵ prend en compte ces besoins dans les avis qu'il rend. C'est ainsi que la commission Environnement et développement durable du CNIS sollicite toujours un cadrage ODD pour les différents sujets abordés, afin de se forger un avis sur la capacité de la statistique française à répondre à ces nouvelles demandes.

Ces objectifs et cibles, avec leurs indicateurs qui s'appliquent à tous, serviront de cadre général commun pour les développements statistiques des années à venir à tous les niveaux, mondial, régional et national et contribueront à leur harmonisation. Ils structureront la coopération internationale statistique des quinze prochaines années à la fois en moyens humains et financiers.

Les instituts statistiques devront également examiner la question de la définition de flux de données efficaces et transparents entre leur institut statistique et les agences onusiennes et la question d'une communication harmonisée et transparente de ces données de développement durable à tous les niveaux (mondial, régional, national).

L'IAEG-SDGs recommande la mise en place de flux SDMX et la mise en place d'une plateforme nationale de données pour la communication.

Ces questions sont déjà présentes dans la feuille de route qui sera présentée à la Commission statistique pour l'Europe (CES Conférence).

► *Propos recueillis par Constance TORELLI*

3. Service de l'observation et des statistiques du ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer.

4. Direction de la recherche, de études, de l'évaluation et des statistiques du ministère des Affaires sociales et de la santé.

5. Conseil national de l'information statistique.

Coopération de l'Insee en Europe de l'Est : un appui financier de l'AELE depuis 2015

L'Association européenne de libre-échange (AELE, ou EFTA en anglais pour European Free Trade Association) est une organisation intergouvernementale créée pour promouvoir le libre-échange et l'intégration économique au bénéfice de ses quatre États membres : l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

L'AELE comporte plusieurs institutions : un Conseil, un Secrétariat (avec un Office de la statistique), une Autorité de surveillance et une Cour.

Le Secrétariat a des locaux à Genève, Bruxelles et Luxembourg. À Luxembourg, l'Office de la statistique de l'AELE est chargé de la coopération dans le domaine de la statistique, ainsi que des programmes de coopération technique¹.

Dans ce cadre, l'AELE apporte un appui à l'Insee depuis 2015, en participant au financement de visites d'études de statisticiens de pays d'Europe de l'Est.

Cinq actions de coopération ont bénéficié à ce jour de cet accord, principalement au profit de l'Ukraine, mais aussi de la Moldavie (tableau).

D'autres visites d'études sont prévues en 2017, selon le même type d'accord avec l'AELE, que l'Insee remercie pour cet appui financier.

► Serge DARRINÉ

Pays et INS bénéficiaire	Date de la visite d'étude	Thème de la visite d'étude	Nombre de visiteurs	Langue d'interpréariat
Moldavie - NBS	Février 2015	Statistiques structurelles d'entreprises	3	Franco-russe
Ukraine - SSSU	Mars 2015	Règlement européen Prodcom	5	Franco-russe
Ukraine - SSSU	Novembre 2015	Collecte assistée par ordinateur (CAPI)	3	Franco-russe
Ukraine - SSSU	Décembre 2015	Métadonnées et qualité	3	Franco-russe
Ukraine - SSSU	Octobre 2016	Statistiques de la construction	4	Franco-russe



L'Office statistique de l'AELE, de gauche à droite : M. Mirko HUBER, stagiaire; Mme Rebecca GENTILE, assistante senior; M. Volker TÄUBE, directeur; Mme Ella BROWN, assistante; M. Lars SVENNEBYE, directeur adjoint

1. Dans le domaine statistique, l'AELE coopère avec l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale, et notamment avec les pays partenaires de la politique européenne de voisinage situés à l'Est de l'Union européenne : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie et Ukraine. L'AELE coopère aussi avec les pays partenaires de la politique européenne de voisinage situés au Sud de l'UE (pourtour méditerranéen), les pays du Sud Est de l'Europe (Balkans et Turquie) et la Mongolie.

Atelier de rédaction scientifique pour Afristat et les écoles de statistique africaines

Du 13 au 17 juin 2016, une dizaine d'experts d'Afristat et d'enseignants des écoles de statistique africaines ont participé à un atelier de rédaction scientifique.

Organisé dans les locaux d'Afristat à Bamako (Mali), cet atelier fait partie d'un programme de renforcement des capacités de ces institutions, financé par le Centre européen de formation des statisticiens pour le développement¹.

L'objectif de cet atelier était de former les participants aux techniques rédactionnelles d'articles académiques et aux outils de publication correspondants, afin qu'ils soient mieux à même de valoriser leurs productions en matière statistique et économique.

Les deux formatrices, Camille Saint-Macary² et Claire Zanuso³, ont animé en alternance des sessions théoriques et pratiques, appuyant les experts dans l'élaboration d'une publication à partir d'un travail statistique ou économique en cours.

Émilie Laffiteau, experte en macro-économie à Afristat, a également apporté son appui aux travaux menés en petits groupes.

Cette formation innovante et participative partait d'un constat : ces



Au centre, de gauche à droite : les trois formatrices, Mme Camille SAINT-MACARY, Mme Émilie LAFITTEAU et Mme Claire ZANUSO, entourées des participants à l'atelier

experts sont créateurs de connaissances, mais ils les valorisent peu, du fait d'une mauvaise maîtrise des techniques et outils spécifiques aux publications académiques.

Il s'est agi de présenter aux participants les règles et normes des revues scientifiques, de les aider à préciser leurs questions de recherche, et de travailler sur la structure de leurs articles et la présentation des résultats.

Un des effets attendus de cet atelier est de rendre plus accessible la soumission d'articles à des revues comme Statéco, coéditée depuis 2004 par Afristat, l'INSEE et DIAL.

Cette revue, à destination des statisticiens et des économistes travaillant sur les enjeux socio-économiques et démographiques des pays en développement et en transition, constitue un bon vecteur pour mieux valoriser les travaux des experts d'Afristat et des écoles de statistique africaines.

► Camille SAINT-MACARY et
Claire ZANUSO

1. Ce centre, également appelé « CESD statisticiens pour le développement », a pour objectif la promotion et le soutien d'activités visant à renforcer les capacités en ressources humaines des institutions à vocation statistique, à travers la formation et le perfectionnement des professionnels de l'information statistique, économique et sociale des pays en développement et plus spécialement des pays d'Afrique sub-saharienne.

2. Chargée de recherches à l'unité mixte de recherche Développement, institutions et mondialisation (DIAL) de l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

3. Chercheuse associée à DIAL.

Actions de coopération réalisées par l'Insee et les services statistiques ministériels français partenaires au cours du 1^{er} semestre 2016

n°	date	organismes et pays bénéficiaires	type d'action	thème	lieu de l'action
1	janv-16	INS de Tunisie	mission	rencontre des acteurs du jumelage européen avec Statistique Tunisie	Rome (Italie)
2		Maghreb	visite	formation au logiciel R pour l'élaboration des comptes trimestriels	Paris (France)
3		INS du Liban	mission	comptes nationaux	Beyrouth (Liban)
4		INS de 15 pays africains	mission	prise en compte du secteur informel	Addis Abeba (Éthiopie)



Réunion organisée en janvier 2016 à Addis Abeba (Éthiopie) par le Centre Africain pour la statistique, avec des participants issus d'une quinzaine de pays d'Afrique francophone et anglophone, sur le thème de la prise en compte du secteur informel dans les comptes nationaux

n°	date	organismes et pays bénéficiaires	type d'action	thème	lieu de l'action
5	janvier et mars 2016	INS du Cameroun	mission	élaboration de comptes nationaux trimestriels	Yaoundé (Cameroun)
6	févr-16	INS de Roumanie	visite	comptes de la santé	Paris (France)
7		INS de Tunisie	mission	formation à l'outil Eretes d'élaboration des comptes nationaux	Tunis (Tunisie)
8		Plusieurs administrations palestiniennes	visite	répertoires d'entreprises	Paris (France)



Quatre acteurs du projet de développement des répertoires d'entreprises en Palestine : M. Philippe BRION, Insee ; M. Jeries FAWADLA, représentant de la municipalité de Ramallah ; M. Saleh AL KAFRI, directeur des statistiques d'entreprises du Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS) ; M. Jan Robert SUESSER, Expertise France

n°	date	organismes et pays bénéficiaires	type d'action	thème	lieu de l'action
9	févr-16	Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (ESCWA)	mission	statistiques de court terme et présentation de l'outil Eretes	Amman (Jordanie)
10		Banque centrale du Brésil	visite	indice des prix des logements	Paris (France)
11	mars-16	INS de Tunisie	mission	volet Cadre législatif et institutionnel du jumelage	Tunis (Tunisie)
12		INS de Tunisie	mission	répartition régionale du PIB	Tunis (Tunisie)
13		INS de Tunisie	mission	formation du personnel	Tunis (Tunisie)
14		INS du Maroc	visite	documentation et archivage	Paris (France)
15		INS du Maroc et de Tunisie	visite	réponse aux utilisateurs	Paris (France)
16		Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	mission	traitement de la saisonnalité et utilisation du logiciel JDemetra+	Dakar (Sénégal)
17		Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	visite	mise en place d'un dispositif d'enquêtes en ligne	Paris (France)



De gauche à droite : M. Mathurin DEMBO TOE, conjoncturiste à la direction des statistiques de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ; M. Thomas DUBOIS, expert au service développement du Centre national informatique de Paris, Insee ; M. Mahaman Tahir HAMANI, adjoint au directeur des statistiques de la BCEAO ; M. Cheikh NIANG, chef de projet maitrise d'oeuvre à la direction des systèmes d'information de la BCEAO

n°	date	organismes et pays bénéficiaires	type d'action	thème	lieu de l'action
18	mars-16	Pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	mission	techniques rédactionnelles appliquées aux notes de conjoncture	Ouagadougou (Burkina Faso)



L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) du Burkina Faso, à Ouagadougou

n°	date	organismes et pays bénéficiaires	type d'action	thème	lieu de l'action
19	mars-16	Commission statistique de l'ONU	mission	participation à la 47e commission statistique de l'ONU consacrée notamment aux objectifs de développement durable	New York (Etats-Unis)
20	mars et juin 2016	INS de Tunisie	missions	volets Révision du système de comptabilité nationale et Développement des statistiques régionales du jumelage	Tunis (Tunisie)
21	mars, avril et juin 2016	Ministère des finances du Liban	missions	prévision macroéconomique	Beyrouth (Liban)
22		INS de Serbie	mission	comptes nationaux	Belgrade (Serbie)
23	avr-16	INS du Kazakhstan	visite	statistiques structurelles d'entreprises et passage aux comptes nationaux	Paris (France)



De gauche à droite : M. Arman KHALETOV, expert en statistiques structurelles, Comité de la statistique (CS) du Kazakhstan ; M. Emmanuel GROS, à l'époque expert au département des méthodes statistiques, Insee ; M. Olivier HAAG, expert au département des répertoires, infrastructures et statistiques structurelles, Insee ; M. Thierry MÉOT, expert au département des synthèses sectorielles, Insee ; Mme Marion ANTIER, experte au département des comptes nationaux, Insee ; Mme Marina MISSYURA, cheffe de l'unité des statistiques structurelles, CS ; M. Zhavlanbek RASSULOV, expert en statistiques structurelles, CS ; M. Denis KASCHUBA, représentant de Destatis ; Mme Nina COLONNA-CESARI, interprète franco-russe

n°	date	organismes et pays bénéficiaires	type d'action	thème	lieu de l'action
24		INS de Tunisie	visite	volets Comptabilité nationale et Statistiques régionales du jumelage	Paris (France)
25		INS de Tunisie	mission	communication et relations avec les utilisateurs	Tunis (Tunisie)
26		INS de Tunisie	mission	réorganisation des statistiques régionales	Tunis (Tunisie)
27		INS de Tunisie	mission	prise en compte du secteur informel	Tunis (Tunisie)
28	avr-16	Ministère du développement, de la planification et des statistiques	mission	indices de prix à la production	Doha (Qatar)
29		Écoles de statistique et INS africains	atelier	les liens entre recherche et statistique	Yaoundé (Cameroun)
30		Groupe africain sur la comptabilité nationale (AGNA)	mission	participation à la réunion de l'AGNA et présentation de l'outil Eretes	Addis Abeba (Éthiopie)
31	mai-16	INS de Serbie	mission	comptes nationaux	Belgrade (Serbie)
32		INS de Russie	visite	statistiques de l'innovation	Paris (France)



De gauche à droite : Mme Nina COLONNA-CESARI, interprète franco-russe ; Mme Olga DUDOROVA, directrice du département des statistiques sur l'éducation, la science et l'innovation, Rosstat ; Mme Tatiana SYCHEVA, experte senior au sein de ce département ; Mr Valery PODMASKO, directeur adjoint de ce département ; Mme Dominique FRANCOZ, cheffe de la division Appui technique international, Insee ; Mme Tamara RATNIKOVA, cheffe de division au sein du département des statistiques sur l'éducation, la science et l'innovation, Rosstat ; Mme Nicoleta PETRICA, experte en statistiques de l'innovation au sein de la direction des statistiques d'entreprises, Insee

n°	date	organismes et pays bénéficiaires	type d'action	thème	lieu de l'action
33	mai-16	INS de Turquie	mission	groupes d'entreprises et profilage	Ankara (Turquie)



De gauche à droite : M. Can DOGAN, chargé des répertoires d'entreprises, Turkstat ; Mme Isabelle COLLET, experte en profilage, Insee ; Mme Rukiye YILMAZ SENTÜRK, chargée des répertoires d'entreprises, Turkstat ; Mme Agnès TOPIOL-BENSAID, à l'époque experte en profilage, Insee

n°	date	organismes et pays bénéficiaires	type d'action	thème	lieu de l'action
34	mai-16	INS de Tunisie	mission	implémentation de la charte nationale de la statistique et certification de Statistique Tunisie	Tunis (Tunisie)
35		INS de Tunisie	visite	organisation du système statistique français	Paris (France)



De gauche à droite : M. Raoul DEPOUTOT, à l'époque chef du département de la coordination statistique et internationale, Insee ; Mme Mouna ZGOULLI, homologue côté tunisien du conseiller résident du jumelage et directrice centrale de la diffusion, de l'informatique et de la coordination, Statistiques Tunisie ; M. Hedi SAIDI, directeur général de Statistiques Tunisie ; M. Jean-Luc TAVERNIER, directeur général de l'Insee ; M. Ridha LAHOUEL, président du Conseil national de la statistique tunisien ; Mme Sylvie LAGARDE, directrice de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale, Insee ; M. Ghaieth BETTIBI, conseiller de la Présidence du gouvernement tunisien

n°	date	organismes et pays bénéficiaires	type d'action	thème	lieu de l'action
36	mai-16	INS du Maroc	visite	inégalités de genre	Paris (France)
37		Ministère de l'industrie, Office des changes et INS du Maroc	mission	nomenclatures d'activités et de produits	Rabat (Maroc)
38		Ministère des finances du Liban	visite	présentation du département de la conjoncture de l'INSEE et de ses outils de prévision	Paris (France)



De gauche à droite : Mme Gracia RAHI, économiste au ministère des Finances libanais ; M. Gérard BELET, chef de mission au Contrôle général économique et financier français ; Mme Jihane OBEID, économiste au ministère des Finances libanais ; Mme Rita ACHKAR, économiste au ministère des Finances libanais

n°	date	organismes et pays bénéficiaires	type d'action	thème	lieu de l'action
39	mai-16	INS de Palestine	mission	répertoires d'entreprises	Ramallah (Palestine)
40	juin-16	INS de Serbie	mission	revue par les pairs et qualité	Belgrade (Serbie)
41		INS de Serbie	mission	comptes nationaux	Belgrade (Serbie)
42		INS de Russie	mission	statistiques de l'innovation	Moscou (Russie)
43		Afristat et écoles de statistique africaines	atelier	rédaction d'articles scientifiques	Bamako (Mali)
44		INS de 10 pays africains	mission	harmonisation des méthodes pour utiliser l'outil Eretes	Abidjan (Côte d'Ivoire)
45		Démographes du Burkina Faso, Mali, Sénégal et Madagascar	visite	le répertoire des personnes physiques de l'Insee et le système statistique public français	Paris (France)



À droite, Mme Géraldine DUTHÉ, chercheuse à l'Institut national d'études démographiques (INED) français, en compagnie de jeunes démographes (statisticiens ou chercheurs) du Burkina Faso, du Sénégal, du Mali et de Madagascar

Lettre d'information Appui technique international de l'Insee, France - n° 7, février 2017

Si vous souhaitez recevoir régulièrement une version électronique de cette lettre et n'êtes pas dans notre liste de diffusion, merci de bien vouloir le signaler par mail à : cooperation-international@insee.fr

Mentions légales :

- Éditeur : Insee. Direction générale : 18 boulevard Adolphe Pinard, 75675 Paris cedex 14 – www.insee.fr
- Directeur de publication : Jean-Luc Tavernier
- Responsable éditorial : Sylvie Lagarde
- Rédacteur en chef : Serge Darriné

Ont collaboré à ce numéro : Jean-Samy Aziz, Georges Bourdallé, Serge Darriné, Dominique Francoz, Camille Saint-Macary, Constance Torelli et Claire Zanuso

La division Appui technique international de l'Insee, c'est...

- Mme Dominique Francoz, cheffe de division
- M. Georges Bourdallé, Maghreb et bassin méditerranéen
- M. Serge Darriné, Europe et Asie
- Mme Constance Torelli, Afrique subsaharienne et Caraïbes
- M. Jean-Samy Aziz, expertise en comptabilité nationale et outil Eretes
- Mme Sophie Bourrel, expertise en comptabilité nationale et outil Eretes